



Angles d'Attac

ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE
BULLETIN ÉDITÉ PAR ATTAC SUISSE, 1205 GENÈVE - WWW.SUISSE.ATTAC.ORG - NUMÉRO 88 - MARS 2013



Sommaire

Les spéculateurs s'enrichissent, les peuples s'appauvrissent !	1
Non au sommet mondial des matières premières à Lausanne	2
Appel à manifester le lundi 15 avril à Lausanne	3
Forum alternatif, Lausanne, samedi 13 avril	4
Les mineurs artisanaux face aux nouveaux impérialismes	5
Victoire pour Attac contre Nestlé et Securitas	6
Un signal fort en faveur du droit d'asile	7
La lutte des citoyens grecs face à la vente de l'eau publique	8
Ingvar K. : grand fortuné, grand bienfaiteur, mais petit contribuable	9
Le prochain Forum social mondial se tiendra en mars à Tunis	9
Crack capitalism !	10
Fin de l'Occident, naissance du monde	11
Nouveau pas vers l'introduction d'une taxe sur les transactions financières en Europe	12
Stop à la spéculation sur les biens alimentaires	12

Les spéculateurs s'enrichissent, les peuples s'appauvrissent !

**NON AU SOMMET DES AFFAMEURS!
NON AU PILLAGE DES MATIÈRES PREMIÈRES!**

Du 15 au 17 avril 2013, l'Hôtel Beau-Rivage Palace à Lausanne accueille la deuxième édition du « Sommet mondial des matières premières » organisé par le « Financial Times » (FT), qui réunit le gratin du secteur des matières premières, les plus grandes sociétés de trading, banques d'investissement et groupes spécialisés dans les matières premières à l'échelle mondiale.

Ce n'est pas un hasard si cet événement se tient en Suisse: au cours de ces dix dernières années, les sociétés de négoce de matières premières ont massivement colonisé notre pays, tout particulièrement le paradis fiscal de Zoug et la région du lac Léman, faisant de la Suisse une véritable plaque

tournante du commerce des matières premières. 25% du commerce mondial des matières premières transite par la Suisse. Sept des 12 entreprises les plus importantes de Suisse sont actives dans le secteur des matières premières, tout comme quelque 400 sociétés implantées entre Genève et Lausanne. Les médias font régulièrement écho aux scandales retentissants dans lesquels ces sociétés de négoce sont impliquées.

Pour exiger que l'extraction et le négoce des matières premières ne soient plus synonymes de spéculation, d'exploitation, de misère et de pollution, un collectif s'est mis sur pied. Il prépare un forum de contre-information et une manifestation à Lausanne.



Non au sommet mondial des matières premières de Lausanne

En perspective du sommet de Lausanne, un Collectif contre la spéculation sur les matières premières s'est constitué. Parmi les revendications avancées, on retiendra notamment :

- Interdiction de toute spéculation sur les matières premières alimentaires et régulation du négoce sur les matières premières en général.
- Stop à l'accaparement des terres, reconnaissance du droit à la terre des petits paysans qui la travaillent, droit à la souveraineté alimentaire.
- Reconnaissance par les sociétés de négoce de matières premières de leur responsabilité dans tous les pays où elles opèrent et application des standards internationaux des droits humains et de la protection de l'environnement. La Suisse doit créer les bases légales pour obliger les multinationales qui y sont implantées à respecter ces droits partout dans le monde.
- Transparence des flux financiers issus de l'exploitation des matières premières en obligeant les sociétés à publier le détail des transactions financières entre chacune de leurs succursales actives dans différents pays. Ainsi, payer des sommes insignifiantes à certains pays exportateurs, parquer les bénéfices dans des paradis fiscaux et manipuler les comptes seraient rendus nettement plus difficiles.
- Abandon des privilèges fiscaux accordés par la Suisse aux entreprises multinationales.

La spéculation fait exploser les prix des denrées alimentaires

La spéculation sur les matières premières agricoles et les denrées alimentaires contribue à l'augmentation des prix des produits alimentaires. Des hommes et des femmes meurent de faim en raison du prix trop élevé de la nourriture, tandis que des sociétés de négoce et des banques engrangent des sommes colossales. En cas de pénurie, la spéculation pousse les prix agricoles à la hausse, engendrant ainsi des famines. En 2008, les prix sur le marché mondial de certaines céréales ont été multipliés par trois en quelques mois. En 2011, les prix des matières premières alimentaires étaient le double d'il y a 10 ans. La spéculation

n'est pas la seule raison de la flambée des prix, comme pour le blé ou le maïs, mais elle en accentue le processus.

Avantages fiscaux et fuite des capitaux plongent les pays producteurs dans la misère

La Suisse offre aux sociétés de négoce de matières premières des régimes fiscaux favorables et des exemptions fiscales. Les sociétés transnationales pratiquent le plus souvent l'évasion fiscale, pudiquement appelée « optimisation fiscale », déclarent leurs bénéfices dans les paradis fiscaux, en manipulant les prix des marchandises et des services échangés entre filiales. Glencore est par exemple accusée d'utiliser « toutes les astuces possibles imaginables pour éviter de payer des impôts et des taxes » dans des pays en développement comme le Congo ou la Zambie, et de « manipuler les résultats financiers de ses mines zambiennes et de rapatrier ses bénéfices en Suisse pour frauder le fisc zambien ». En privant les pays dits du Sud et émergents des richesses générées par leurs ressources naturelles, ces sociétés transnationales plongent des millions de personnes dans une misère sans issue.

L'accaparement des terres prive les paysans de leurs terres

Le continent africain est le plus touché, mais aucun continent n'est épargné par la ruée de sociétés de négoce, d'investisseurs, de fonds de pension, d'Etats qui louent ou achètent des millions d'hectares, pour produire de la nourriture destinée au marché mondial ou des agro-carburants. L'accaparement des terres exacerbe le problème de la faim : les multinationales chassent les populations de leurs terres, menacent l'environnement et la biodiversité par l'utilisation intensive de pesticides et d'OGM. Le droit à l'alimentation, la souveraineté alimentaire et les droits humains les plus élémentaires sont bafoués.

Violations des droits humains et de l'environnement dans les pays producteurs

Les activités des multinationales de négoce dans des pays politiquement fragiles et économiquement sinistrés se traduit souvent par des violations graves des droits les plus élémentaires des populations, la militarisation de régions entières, et contribuent



à la dégradation de l'environnement. Les mines et gisements de matières premières se trouvent souvent dans des pays pauvres dits du Sud, avec des gouvernements autoritaires ou des structures étatiques faibles. Les lois y sont le plus souvent défectueuses, non contraignantes. Pour maximiser les profits, les mesures de précautions sont négligées et les exploitations minières sont à l'origine d'atteintes à l'environnement telles que la pollution des nappes phréatiques, des cours d'eau et des terres alentours, ou encore l'émanation de gaz. La population subit de graves atteintes à la santé. Lorsque les populations concernées se mobilisent et que des conflits éclatent, la répression par les forces de l'ordre peut être féroce, parfois même à l'aide de paramilitaires payés par les multinationales. Dans certains cas, des populations sont chassées des régions minières. Environ deux tiers des exportations de matières premières viennent de pays politiquement instables. Autre phénomène souvent dénoncé : la corruption. Elle est omniprésente dans ce secteur et enrichit les dirigeants.

Soirées cinéma à Genève

Dans le cadre du collectif contre la spéculation sur les matières premières, Attac Genève présente deux soirées de films sur

le scandale des matières premières

Le 21 et 22 mars 2013

à 18h30 et 20h30

à la Maison des Associations, salle Carson, rue des Savoises 15, Genève

et à Lausanne

Attac vaud organise une projection de documentaires sur l'extraction et le commerce spéculatif des matières premières, ainsi que ses conséquences sur les plans social et écologique dans les pays du sud.

mercredi 20 mars 2013 à 20h00

au Centre Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon

Appel à manifester le lundi 15 avril à Lausanne

Une manifestation contre le sommet des affameurs et le pillage des matières premières se tiendra à Lausanne le 15 avril 2013, à 17h30, Place St-François.

En quelques années, la Suisse est devenue centrale dans le commerce mondial des matières premières. Environ 25% des transactions mondiales sur ces ressources s'effectuent par la Suisse. Cela explique pourquoi le second sommet mondial des matières premières (Global Commodities Summit) réunissant sociétés de négoce, banques et investisseurs, se tiendra au Beau-Rivage Palace à Lausanne, du 15 au 17 avril 2013.

Des avantages fiscaux exorbitants attirent les multinationales du trading comme des mouches! Par exemple, le groupe Vale (Vaud) bénéficie d'une « exonération fiscale » alors qu'il réalisait des bénéfices de plus de 21 milliards en 2011.

Le négoce de matières premières permet une accumulation énorme de richesses, entre les mains d'une toute petite minorité. En même temps, les peuples victimes de ces prédateurs s'appauvrissent; des régions, voire des pays entiers, sont réduites à la misère.

Nous nous opposons à la spéculation effrénée dont les matières premières sont devenues l'objet et refusons les conséquences désastreuses qui en résultent. Notamment: la hausse des prix des denrées alimentaires; l'accaparement de terres agricoles; le commerce criminel de l'eau dans lequel la multinationale Nestlé (Vaud) excelle; ou la manipulation des cours boursiers par des groupes comme Glencore-Xstrata (Zoug) ou Shell qui conduit à l'exploitation brutale des êtres humains. De plus, l'environnement est victime de graves atteintes entraînant la pollution du sol et des eaux, ainsi que la perte de biodiversité. Des populations entières sont chassées de régions où elles ont toujours vécu.

- Pour protester contre la tenue du sommet des affameurs et des pilleurs de la planète,
- Pour exiger que soit mis fin à la spéculation sur les matières premières alimentaires,
- Pour la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire,
- Pour l'abandon des privilèges fiscaux octroyés à ces entreprises,

- Pour que les multinationales, domiciliées en Suisse, respectent les droits humains et environnementaux partout dans le monde,
- Pour la transparence des flux financiers issus de l'exploitation des matières premières,
- Pour affirmer notre solidarité avec les peuples du monde entier, victimes de la rapacité des sociétés de trading,

Participez à la manifestation de rue qui aura lieu le lundi 15 avril 2013 à Lausanne, 17h30, place St. François

Soutenez l'initiative « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires », la pétition « Droits sans frontières » et la campagne « Publiez ce que vous payez »



MEMBRES DU COLLECTIF

Le collectif actuel (24.02.2013) : attac suisse, l'autre syndicat, Brücke – Le Pont, CADTM, CETIM, Climat et justice sociale Genève, FIAN, Gauche anticapitaliste, Greenpeace Vaud, Jeunesses socialistes suisses, Multiwatch, Plateforme pour une agriculture socialement durable, POP et Gauche en mouvement Vaud, RedHer Europe et « Groupe rencontres pour la paix en Colombie » de Suisse, solidaritéS, Swissaid, Le Tour de Lorraine, Uniterre

Forum alternatif, samedi 13 avril

Maison de Quartier Sous-Gare, avenue Edouard Dapples à Lausanne.
Programme provisoire (situation au 22.2.2013)

13h30-15h00: **La Suisse, paradis des sociétés de négoce** avec

- Marianne Aeberhard de Multiwatch,
- Sébastien Guex, historien, UNIL
- Carlo Sommaruga, conseiller national
- Modération par Margot Brogniart, FIAN Suisse

15h15-17h45: **Résistances et luttes des populations concernées**

- avec la participation de
- Francisco Mosquera Palacios, mineur de Colombie,
 - Victor Nzuzi, paysan au Congo,
 - Arthur Manuel, indigène canadien, Idle No More
 - Modération Catherine Morand, Swissaid

18h00-19h00

Information sur les campagnes en cours (présentations de 10 minutes) avec la participation de

- François Clément, Jeunesse socialiste suisse, initiative « Stop à la spéculation sur les denrées alimentaires »,

- Michel Egger, campagne « Droit sans frontières »,
- Catherine Morand, campagne « Publiez ce que vous payez »,
- Nicolas Bezençon d'Uniterre pour la « Caravane souveraineté alimentaire en Suisse »,
- Christine Dellsperger, Attac, Contre la baisse de l'imposition des entreprises
- Maxime Combes de la Campagne « Pour démanteler le pouvoir des multinationales »

19h15-20h00

Repas bio, local et convivial

20h15-22h30

Grand débat

avec la participation de:

- Monica Vargas, bolivienne, auteure de « Impunidad SA » à propos de Glencore,
- Jean Ziegler, auteur de « Destruction massive, Géopolitique de la faim »,
- Jo Lang, activiste zougais,
- Victor Nzuzi, paysan congolais : Enjeu de la lutte en Afrique,
- Modération: Gilles Labarthe, ethnologue, auteur de « L'or africain. Pillages, trafics & commerce international »

Entrée libre / collecte

Les mineurs artisanaux face aux nouveaux impérialismes

Le Projet Accompagnement Solidarité Colombie (PASC) est un collectif basé au Canada né suite aux grandes mobilisations contre la Zone de Libre-Échange des Amériques. Depuis 2003, le PASC réalise de l'accompagnement auprès des communautés et organisations colombiennes et diffuse de l'information sur les mouvements sociaux colombiens tout en dénonçant les intérêts canadiens impliqués dans le conflit social et armé en Colombie. L'article qui suit explicite les menaces qui pèsent sur les peuples autochtones confrontés aux grandes compagnies minières. Il est extrait du bulletin informatif du PASC, «Le caillou dans le Soulier».

En Colombie, dans le sud de l'État du Bolivar, les mineurs artisanaux luttent pour leurs vies et pour leur droit d'extraire l'or qui s'y trouve. Malgré sa localisation centrale entre plusieurs grandes villes, cette région est encore très peu développée. L'industrie minière internationale est en train de miser sur une nouvelle législation qui lui permet de prendre le contrôle d'un territoire unique et de déloger ses habitant-e-s, une situation qui n'est pas sans rappeler la conquête impériale d'il y a quelques siècles.

Santa Rosa del Sur, un centre névralgique

Logé entre le Cauca et le Magdalena, deux grandes artères fluviales qui forment une barrière naturelle avec le reste du pays, le Sur de Bolivar est surtout composé du massif de la Serrania de San Lucas où débute la cordillère centrale des Andes. Aujourd'hui encore, cette chaîne de montagnes continue d'attirer la convoitise et on est loin d'arriver à bout des gisements qui s'y trouvent. Au contraire, les moyens rudimentaires jusqu'ici utilisés pour extraire l'or ont permis d'y conserver de multiples gisements encore inexploités.

Santa Rosa Del Sur est une communauté minière au pied des montagnes, point de chute pour les 5 à 10'000 mineurs qui vivent dans les centaines de communautés qui n'existent pas sur la plupart des cartes géographiques colombiennes. C'est là que la Federación agro-minera del Sur de Bolivar, la Fedegromisbol (la "Fédération" ci-après), qui regroupe 37 associations paysannes et des petits exploitants miniers d'une dizaine

de municipalités du département, défend les intérêts et les droits de membres éparpillés dans des communautés montagnardes difficilement accessibles.

C'est à Santa Rosa que la Fédération maintient une permanence et qu'au rythme des allées et venues des mineurs, elle réussit à les informer des dernières problématiques. À l'ordre du jour ces derniers temps: la réouverture de discussions sur la situation des mineurs artisanaux avec le gouvernement, le développement de coopératives agricoles, les violences contre ses membres et la présence paramilitaire.

Mina Caribe, communauté autonome

Des compañeros de la Federación se sont entassés avec nous pour un voyage de 7 heures vers Mina Caribe. En avançant dans la Serrania, nous comprenons un peu plus les défis du monde des mineurs artisanaux: isolement, risque et débrouillardise dans un genre de Far West colombien. D'un côté et de l'autre de la route, il y a des sentiers qui mènent vers les communautés minières et les mines qui leurs fournissent quelques gains. Les plus anciens sites miniers en exploitation continue dans ces montagnes auraient une trentaine d'années.

Sans aide gouvernementale, ces communautés vivent en autarcie, organisant par leurs propres moyens des structures communautaires, des écoles, des réseaux d'eau courante et l'électricité. Outre une base militaire, de laquelle les soldats entrent et sortent en hélicoptère, la présence de l'État colombien est à peu près nulle.

Jairo Enriquez de l'organisation Sembrar, qui appuie la Fédération, s'est rendu avec nous dans ces communautés. Selon lui, la plupart des mineurs artisanaux qui vivent dans ces montagnes proviennent des régions urbaines qui ont été durement frappées par le conflit armé. La majorité d'entre eux aboutissent dans les petites exploitations minières, poussés par l'insécurité et la pauvreté, et vivent sans savoir ce que leur réserve le futur.

Nous arrivons à Mina Caribe, une exploitation assez récente. La découverte d'une veine d'or s'est faite il y a une quinzaine d'années. Depuis, c'est tout un village de près de 600 personnes qui a pris forme sur une des collines qui surplombent la mine. Alvaro nous a raconté son histoire, qui explique un peu le développement de

cet endroit. Il est arrivé il y a une quinzaine d'années, après avoir quitté une grande ville colombienne pour tenter sa chance dans les montagnes minières dont on lui avait parlé. Pensant rester quelques mois, il s'est joint à un groupe de mineurs dans une mine où tout un chacun peut arriver et se lancer comme orpailleur le long d'un ruisseau. Avec le temps, il s'est familiarisé avec la région et a fini par s'installer à Mina Caribe. Petit à petit, il s'est acheté des matériaux pour se bâtir une maison, il a rencontré sa femme avec qui il a eu des enfants.

Aujourd'hui, les installations minières sont impressionnantes. Les machines de concassage et de traitement de la roche se trouvent sous des toitures en tôle et des équipes travaillent toute la journée pour venir à bout de l'or 18 carats qui s'y trouve. Au pied de la montagne se trouve le tunnel qui permet de pénétrer dans la mine avec ses chariots et ses rails. Au bout de ce dernier, des hommes travaillent avec des marteaux piqueurs et font sortir à un rythme régulier le matériel brut.

Cette petite exploitation est constituée en société, gérée comme une coopérative et fait partie de la Fédération, qui assure que tous ses membres connaissent et respectent des normes de sécurité. C'est tout le village qui dépend des bénéfices de la production et de la revente de cet or. Malgré la valeur de ce qui est extrait, peu s'enrichissent vraiment sur place. Pour avoir de l'argent liquide ici, il faut revendre l'or à des intermédiaires qui font leur part de bénéfices. Cet or sera revendu plusieurs fois avant de rejoindre les orfèvres et commerçants de Bogotá ou d'ailleurs dans le monde. En bout de ligne, cette exploitation contribue sans doute à faire vivre plusieurs centaines de personnes et la petitesse de l'exploitation fait en sorte que l'or en sera extrait pendant des décennies. Quoique des statistiques fiables soient difficiles à trouver, certaines organisations estiment qu'en Colombie, 2 millions de personnes dépendraient de l'industrie minière informelle. Selon Jairo Enriquez, «Les mineurs artisanaux veulent que l'or ne soit pas exploité tout d'un coup, la méthode traditionnelle assure qu'il restera de l'or pour plusieurs années. Une multinationale qui entre ici extraira tout l'or en 10 à 15 ans et détruira tout au passage». C'est bien le risque qui plane sur toute la région. En regardant les montagnes encore largement



intouchées qui entourent la communauté de Mina Caribe, tout le monde s'inquiète de voir un jour ou l'autre des grosses machines industrielles détruire tout sur leur chemin. Sans oublier que l'or est souvent extrait dans des mines à ciel ouvert.

Le code minier et la criminalisation des mineurs artisanaux

En 2001, le gouvernement colombien a réécrit le code minier avec l'aide de consultants canadiens, ouvrant la porte à l'acquisition de titres miniers par les sociétés étrangères. La réforme du code minier a réduit le taux des redevances de 10 % à 4 %, mettant en place des conditions favorables pour les multinationales étrangères. En 2010, une nouvelle réforme du code minier a établi les mêmes règles pour les mineurs artisanaux et les multinationales minières. Les formalités des codes miniers et le capital requis pour avoir des droits de concessions dépassent les capacités de la très grande majorité des mineurs artisanaux colombiens.

“L'Etat nous étouffe, il nous enterre. La réforme minière permet aux grandes compagnies d'avoir des concessions. Pour nous, l'exploitation minière à grande échelle est une grande menace pour notre région”, nous dit José, un autre mineur artisanal.

Les réformes ont contribué à criminaliser les petits mineurs qui, au fil des dix dernières années, ont souvent été pourchassés par les forces de l'ordre, chassés de leurs exploitations, détenus massivement, contribuant à l'entrée de paramilitaires dans les zones minières. La Colombie est aussi le

pays qui dépense le plus en terme de PIB pour ses forces armées et 30 % des effectifs militaires colombiens servent à assurer la sécurité des ressources énergétiques. En novembre 2011, des responsables gouvernementaux ont affirmé avoir fermé 329 mines d'or illégales et arrêté 1228 personnes. Selon plusieurs défenseurs des petits mineurs colombiens, la stratégie gouvernementale vise à mettre fin aux exploitations minières à petite échelle. Dans le Sur de Bolivar, la situation est pourtant plus nuancée qu'ailleurs en Colombie. Grâce à ses pressions, la Fedeagromisbol a réussi à obtenir des droits miniers pour une partie de ses membres. Ils sont donc parmi les rares à travailler en toute légalité. Mais le territoire octroyé ne représente que 1 % des terres du Sur de Bolivar. Le reste a été cédé en concessions aux grandes minières.

L'entrée des multinationales et le resurgissement des paramilitaires

Les cartes de l'Ingeominas, le service géologique colombien, indiquent que presque tout le Sur de Bolivar est aux mains d'intérêts privés. Qui sont les nouveaux propriétaires des mines ? Les titres, cédés par le gouvernement de Bogotá, sont obtenus par des investisseurs inconnus qui attendent le bon moment pour débarquer. Quoique le gouvernement ait promis de rendre le processus transparent, il est difficile de suivre la trace des titres miniers qui peuvent changer de mains rapidement.

Pour le moment, les mineurs de la Fédération soulignent l'absence plutôt que la

présence de compagnies sur le terrain. Les compagnies présentes, dont quelques canadiennes, n'ont pas encore commencé une véritable exploitation des gisements. Mais le terrain se prépare...

Narciso Veleno, le président de la Fédération, fait un lien entre les régions qui ont vu le plus de violence contre des mineurs artisanaux, l'entrée de multinationales et la présence parallèle de paramilitaires : « Dans ces régions, les campesinos ont été déplacés, assassinés, et disparus par des groupes paramilitaires. Et aujourd'hui, une compagnie minière arrive en disant qu'elle est propriétaire du territoire, les mineurs sur place sont chassés, souvent violemment. »

Au cours de l'été dernier la Fédération a dénoncé les incursions paramilitaires, puis les assassinats de mineurs. À la fin août 2012, l'organisation paramilitaire Aguilas Negras a assassiné 3 personnes, dont un père et son fils sauvagement tués puis dépecés, dans des villages miniers au pied de la Serrania. Les paramilitaires ont également occupé une communauté pendant toute une journée, envoyant un message clair à toute la région.

Ces événements ne sont jamais rapportés dans les grands médias colombiens et les paramilitaires continuent à agir impunément. Par contre, les arrestations de mineurs “illégaux” sont faites à grands renfort télévisuel et sont devenues de plus en plus communes. Les mineurs sont même parfois accusés de financer des groupes armés et d'autres activités criminelles.

Malgré la mauvaise presse dont ils font l'objet, les mineurs de la Serrania se préparent pacifiquement à confronter les menaces existantes et celles qui sont annoncées pour le futur. Malgré le manque d'appui qu'ils reçoivent de la part des classes urbaines favorisées, de nombreuses dénonciations publiques ont été faites quant aux dommages environnementaux, à la corruption et à la violence généralisée qui entourent l'industrie minière. Après l'ouverture de bases militaires américaines, les accords de libre-échange avec le Canada et les États-Unis, l'arrivée massive des compagnies minières étrangères signale pour beaucoup qu'une nouvelle conquête du pays est en train de se faire, de laquelle les Colombiens tireront peu de véritables bénéfices.

Victoire pour Attac contre Nestlé et Securitas

Le 25 janvier 2013, exactement un an après la tenue du procès civil et quatre ans et demi après le dépôt de la plainte, le verdict est enfin tombé: Nestlé et la société de surveillance Securitas sont condamnées pour leurs pratiques d'espionnage d'Attac et des auteurs du livre «Attac contre l'Empire Nestlé». Le Tribunal a reconnu qu'il s'agissait d'une infiltration illicite et a admis que les droits de la personnalité des plaignant-e-s ont été violés. Il a condamné Nestlé et Securitas à leur verser une réparation pour tort moral de l'ordre de CHF 3000.- chacun-e ainsi qu'une partie des frais d'avocats.

Rappel des faits

Fin 2003, les deux entreprises mandatent une taupe sous un nom fictif «Sara Meylan» chargée d'infiltrer le groupe d'auteurs qui rédigeaient un ouvrage critique sur le numéro 1 de l'agro-alimentaire. L'espionne rend ensuite compte dans des rapports détaillés du profil des participants et du contenu de ces réunions qui avaient lieu parfois aux domiciles mêmes des auteur-e-s. Peu après, Attac découvre qu'une autre taupe avait pris le relais de Sara Meylan de 2005 à 2008, alors que Nestlé et Securitas avaient juré à plusieurs reprises - aux médias et devant la justice - avoir cessé l'infiltration en 2005. Attac avait alors porté plainte au pénal et au civil. On se souvient qu'un non-lieu au pénal est prononcé en 2009 après une instruction très critiquable comme l'a d'ailleurs démontré le livre d'Alec Feuz «Affaire classée» paru peu de temps après (1). C'est donc avec une réelle satisfaction qu'Attac a accueilli ce verdict au civil. Pour les plaignants ce jugement est le résultat d'une instruction menée sérieusement et de façon indépendante face à deux poids lourds de l'économie suisse.

Timides réactions médiatiques et politiques

A cet égard, il est intéressant d'analyser les réactions dans les médias helvétiques à l'issue du verdict. Pour mémoire, rappelons-nous que cette affaire et ses multiples rebondissements baptisée Nestlégate avait défrayé la chronique en 2008-2009 dans les médias romands en particulier. Mais qu'en est-il en janvier 2013 à l'issue d'un verdict? La télévision suisse romande - qui a sorti



l'affaire par le biais de Temps présent du 12 juin 2008 - en a fait le deuxième sujet du téléjournal le soir du verdict, son confrère suisse-allemand SRF ainsi que la radio en ont également parlé aussitôt le jugement connu. Cependant, l'attitude de ces médias publics ainsi que de la presse indépendante tel Le Courrier, la WoZ ou Radio Rabe contraste avec celle de la presse écrite qui s'est largement contentée de reprendre le communiqué de l'ats, vraisemblablement influencée par leur dépendance à l'égard des annonces publicitaires et victimes d'un manque d'intérêt certain pour cette victoire d'un David contre Goliath. Silence radio également du côté politique où quelques voix s'étaient à l'époque pourtant insurgées contre ces pratiques d'espionnages.

Le but de l'infiltration

Tout au long du procès, Nestlé et Securitas avançaient comme motif pour justifier l'infiltration la prévention de déprédations. Cependant, Bernard Daniel, responsable de la sécurité du groupe Nestlé à l'époque des faits, explique lors de son audition au procès civil: «la préparation de l'ouvrage ATTAC contre l'empire Nestlé ne m'intéressait pas du tout du point de vue de la sécurité du groupe Nestlé. Je précise que la question de la réputation du groupe Nestlé est traitée par le service de communication» et «au

lendemain du G8, c'est le service de communication du groupe [...] qui s'est montré intéressé à suivre le développement de ce projet». Cette remarque concorde avec la déclaration de François Perroud, qui a dirigé le service d'information de Nestlé de 1979 à 2008, et qui a dit que l'intérêt pour son service «était d'anticiper des campagnes de presse». M. Perroud s'explique davantage sur le but de cette infiltration et des rapports confidentiels transmis par les taupes à Nestlé: «nous pouvions aussi apprendre au travers de ces rapports avec quels autres groupes ATTAC était susceptible de coopérer [...] ; notre but était d'obtenir des informations afin de mieux connaître notre environnement».

Nestlé a donc eu accès au réseau suisse et international critique qui s'était créé. Non seulement le nom de ces organisations l'intéresse, mais aussi des particuliers de qui on trouve l'adresse électronique, adresse, photos, numéro de téléphone. Il faut souligner que M. Rubin et M. Hedley ont souligné les passages traitant du Brésil et de la Colombie. Bref, l'intérêt de l'infiltration porte exclusivement sur un problème de communication et d'image.

La durée de l'infiltration En 2009, le juge d'instruction du procès pénal avait déclaré les faits comme prescrits. Rappe-

lons cependant, qu'une des taupes avait encore rédigé un « rapport confidentiel » qui concernait une conférence sur Nestlé organisée par Attac en octobre 2006. Ce rapport avait été effacé et retrouvé par la police judiciaire dans les ordinateurs de Securitas lors de l'enquête.

En outre, la taupe qui avait remplacé « Sara Meylan » en 2005 était restée dans le groupe de travail sur Nestlé jusqu'à ce qu'elle soit dénoncée par les membres d'Attac au juge d'instruction en septembre 2008. Elle confirmait avoir rédigé des rapports sur le groupe. M. Antenen, aujourd'hui chef de la police cantonale vaudoise, était le seul à croire ses explications: elle aurait cessé son espionnage en cours de route parce qu'elle aurait adhéré à la cause d'Attac et se serait liée d'amitié avec les membres du groupe. Non seulement aucun des membres n'a jamais eu un lien d'amitié avec elle et n'a constaté un quelconque changement dans son attitude au cours des années, mais son tarif de rémunération chez Securitas n'a pas changé non plus de 2005 à 2007.

Un signal fort en faveur de la liberté d'expression

N'en déplaise à certains, ce jugement du procès civil donne un signal fort: il est illégal d'espionner un groupe de citoyen-e-s dont le seul « tort » a été d'exercer ses droits démocratiques fondamentaux en rédigeant un livre critique et sérieux sur une grande multinationale. Grâce à ce verdict, les libertés d'expression et de réunion tout comme la protection de la sphère privée ont fini par être belle et bien défendues même si le chemin a été difficile pour les auteurs du livre « Attac contre l'Empire Nestlé ». Mais si justice a été rendue, il en est de loin pas toujours ainsi. Des services d'espionnage sont devenus un business lucratif qui fonctionne de plus en plus comme une sorte de privatisation des services de surveillance et qui échappent ainsi plus facilement à la législation en vigueur. Une sous-traitance des basses besognes qui arrangent du reste bien les mandants telle que Nestlé. Il faut donc persévérer et dénoncer toute tentative de contrôler, d'espionner, de surveiller des personnes considérées comme trop critiques par les autorités ou les multinationales. Il doit être possible de s'engager pour une société plus juste, de lutter contre les inégalités criantes dans le monde, de mener des recherches indépendantes sur les activités des entreprises, sans être espionné et infiltré.

Isabelle Paccaud et Béatrice Schmid

(1) Alex Feuz, « Affaire classée. Attac, Securitas, Nestlé », Lausanne, Ed. d'en bas, 2009, 213 p.

RÉFÉRENDUM

Un signal fort en faveur du droit d'asile

63'224 signatures contre les mesures urgentes de la loi sur l'asile déposées en octobre dernier. Au vu des faibles moyens dont le comité disposait pour mener à bien ce référendum, ce résultat est extrêmement satisfaisant et démontre qu'une partie de la population suisse est toujours prête à répondre et se mobiliser en faveur d'une politique migratoire solidaire et respectueuse des droits humains.

Ce succès est un signal fort, qui doit maintenant se traduire dans les urnes. Un signal d'autant plus important que le parlement et le Conseil fédéral poursuivent leur politique de démantèlement du droit d'asile et de criminalisation des requérants d'asile et des réfugiés, en multipliant les révisions, sans autre bilan que la précarisation et la déshumanisation progressive des demandeurs d'asile

Les révisions à répétition menacent le débat démocratique

Le 14 décembre 2012, le Parlement a adopté la suite de la révision de la loi sur l'asile, dont les mesures urgentes avaient été séparées en septembre 2012. Ce second volet est tout aussi inacceptable que le premier, incluant des mesures telles que la sanction pénale des activités politiques menées en Suisse par des requérants d'asile ou encore le passage à l'aide d'urgence de ceux qui seront considérés comme « récalcitrants ». Des mesures qui s'attaquent une nouvelle fois au noyau dur du droit des réfugiés et cherchent à faire passer les requérants d'asile pour des criminels aux yeux de la population, tout en entravant leur accès à une véritable défense juridique et à une procédure équitable.

Le rythme incessant des révisions de la loi sur l'asile dicté par le Parlement et le Conseil fédéral, avec trois volets de révision distincts en cours et d'autres mesures annoncées, place les forces pro-

gressistes dans une situation inédite. En plus d'empêcher toute vision d'ensemble, ce saucissonnage injustifié entrave l'exercice des droits populaires: les organisations qui ont lancé le référendum ne disposent en effet pas des moyens nécessaires au lancement d'un second référendum. Elles ne peuvent que déplorer cette absence et la démission croissante des forces politiques progressistes sur les questions de l'asile et de la migration qui y a conduit.

Le comité référendaire dénonce les durcissements adoptés dans ces deux révisions. Il appelle à exprimer par un vote clair sur les mesures urgentes un refus de l'ensemble de la révision de la loi sur l'asile. Plus nous serons nombreux, plus les forces politiques de notre pays devront entendre nos revendications et se positionner face aux multiples atteintes aux droits fondamentaux voulues par notre gouvernement et les partis bourgeois.

Une troisième révision inquiétante

Le troisième volet de la révision est actuellement en débat. Pour l'essentiel il prévoit l'ouverture de camps destinés à accélérer les procédures. Dans le langage officiel on ne parle pas de camps, mais on utilise le terme de « centres fédéraux ». N'empêche que 60% des requérants devraient y être retenus (terme officiel pour éviter de parler de « détenus » ?). Les cantons de Zurich et de Genève se sont déjà proposés pour accueillir de tels centres avec l'aval surprenant d'une partie des socialistes.

Non au démantèlement du droit d'asile, non à la politique des camps, non au saucissonnage des lois et aux atteintes aux droits populaires, non à la xénophobie et à la criminalisation des demandeurs d'asile.

Votez NON le 9 juin à la révision de la loi sur l'asile !

La lutte des citoyens grecs face à la vente de l'eau publique

Attac suisse et une soixantaine d'associations, dont la moitié hors de Grèce, ont co-signé une pétition adressée aux gouvernement et autorités judiciaires grecques pour s'opposer à la vente des sociétés des eaux publiques à des sociétés privées (voir le site: <http://savegreekwater.org/?p=1288>).

L'initiative citoyenne contre la privatisation de l'eau en Grèce a été fondée en juillet 2012. Elle vise à unifier les mouvements s'opposant aux privatisations des deux plus grandes sociétés d'eau grecque, celles d'Athènes (EYDAP) et de Thessalonique (EYATH).

La privatisation de l'eau va à l'encontre des intérêts publics et les pétitionnaires font part de leurs réserves sur le droit d'une société privée de posséder les droits exclusifs ou partiels de l'exploitation des ressources hydrauliques. L'eau est une ressource naturelle absolument essentielle à la survie des êtres humains, des plantes et des animaux. Elle est protégée par la législation européenne. Les Nations-Unies ont ajouté l'accès à l'eau potable dans sa déclaration des droits humains dans une résolution du 28 juillet 2010.

La pétition revient sur quelques exemples qui montrent les méfaits que peut produire la gestion privée de l'eau potable :

- Chili : la Banque Mondiale a imposé une condition à un prêt au pays qui stipule une garantie de profit de 33 % pour la société française Suez Lyonnaise des Eaux (SLE).
- Australie : en 1998, peu après que la SLE s'est emparée de la fourniture de l'eau, on a découvert que l'eau de Sydney était contaminée par des parasites.
- Canada : au moins 7 personnes sont mortes après avoir été infectées par une bactérie intestinale à Walkerton, Ontario, après la privatisation du contrôle qualité de l'eau.
- Maroc : le prix de l'Eau a triplé après la privatisation de la société des Eaux de Casablanca.
- Argentine : lorsque la filiale de SLE a acquis l'ex-société étatique des Eaux, les prix ont doublé et sa qualité s'est détériorée. La société a été contrainte de s'en aller lorsque les consommateurs ont refusé de payer leurs factures.

- Nouvelle-Zélande : des citoyens descendent dans les rues pour protester contre la commercialisation de l'Eau.
- Afrique du Sud : l'eau est devenue hors de prix et insalubre lorsque SLE a pris le contrôle de la fourniture de l'eau de Johannesburg. Il y a eu des contaminations et des milliers de personnes ont témoigné d'interruptions du service.
- Bolivie : en 1999, la Banque mondiale a recommandé la privatisation de la société des Eaux de Cochabamba, SENIAPA. Les banques ont ouvertement menacé de retenir 600 millions de dollars sur l'accord de crédit si la Bolivie n'acceptait pas la recommandation.

Les représentants de la Société Lyonnaise des Eaux (SLE) ont exprimé leur intérêt dans la reprise de la société des eaux de Thessalonique EYATH. Lors de la première tentative de privatisation, la SLE avait déjà pris part à un consortium avec AKTOR [1].

Parce qu'ils ne reconnaissent pas le droit moral de tout administrateur de biens publics élu ou temporairement nommé, au niveau national, régional ou municipal, de prendre des décisions sur des sujets qui dépassent ses compétences et celles de l'Etat, les pétitionnaires demandent que EYDAP, EYATH et toute autre société municipale d'eau soit exempt de toute privatisation et que les sources d'eau douce du pays soient préservées. En leur qualité de citoyens ils affirment être satisfaits du travail des dites sociétés et déclarent publiquement leur détermination à résister par tous les moyens légaux et par des protestations collectives dans l'éventualité où leur appel n'aurait pas été pris en compte.

Une affaire d'argent

Selon un article du quotidien Kathimerini, le gouvernement négociera une concession de 50 ans avec le nouvel actionnaire du 2e plus grand service public de l'eau de Grèce. Le premier ministre grec a rencontré des responsables pour appeler à une rapide réalisation des plans de vente, une partie clé des efforts permettant d'élever le chiffre d'affaires et de diminuer la dette.

Selon les salariés d'EYAPS [2], «*le ministre du développement a expliqué que la vente des actions de EYATH SA n'est pas une initiative de TAIPED*» [3] mais du gouvernement avec un objectif à moyen terme

de renoncement à ses responsabilités légales. D'ici octobre ils espèrent en finir avec EYATH qui gère l'eau de Thessalonique. Ils comptent et recomptent; mais nous comptent-ils? Ils nous sous-estiment et c'est leur erreur. Les habitants de Thessalonique peuvent arrêter ce pillage, ensemble et en coordination.»



La réponse du syndicat des employés de EYATH a été immédiate après l'annonce par M. Athanasopoulos de TAIPED de la vente de 51 % de l'entreprise. Depuis le début de la semi-privatisation en 1999, les employés sont passés de 700 à 265 alors que pour 2'330 km de réseau et 510'000 m3 d'eau, l'entreprise ne compte que 11 plombiers. Quant au montant des factures, il a augmenté de 300 %.

Pallini : une bourgade qui résiste !

A Pallini, bourgade de 33'600 âmes de la municipalité de Athènes, une décision historique a été prise contre la liquidation des infrastructures de l'eau et de son épuration. Le conseil de Pallini a adopté le 5 février une résolution présentée par les citoyens et les associations afin que l'eau reste un bien commun. Tous les conseillers et autorités ont voté ce texte qui explique les motifs pour lesquels les services publics de l'eau en Grèce ne doivent pas être privatisés. Ils promettent d'agir par tous les moyens afin que l'eau demeure un bien commun, sécurisé et bon marché pour tous et que EYDAP continue d'être une entreprise publique et sociale.

Après l'intervention d'un membre du «*Movement 136*» [4], ils ajoutent que la première municipalité du pays qui a pris une décision contre la privatisation de l'eau est Thessalonique. Le 21 janvier 2013, le «*Movement 136*» a présenté ses propositions pour la non-privatisation de l'eau et le passage de l'entreprise aux mains des Thessaloniens. Après discussion, le conseil s'est opposé à l'unanimité à la privatisation de EYATH. La municipalité de Ampelokipon-Menemeni a également fondé le 9 janvier une coopérative de l'eau, dont le maire de la ville est membre.

Josiane Rouiller

Notes

[1] la plus grande société de construction grecque, présente dans 12 pays

[2] EYAPS : société de distribution et d'épuration des eaux de Thessalonique

[3] agence grecque de privatisation

[4] initiative fondée par les Thessaloniens pour stopper le plan de privatisation d'une société étatique d'eau

Ingvar K. : grand fortuné, grand bienfaiteur, petit contribuable

L'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux a été déposée avec plus de 103'000 signatures en octobre passé. C'est l'occasion de revenir sur un des hommes les plus riches de Suisse dont la fortune était estimée à 38 milliards de francs par Bilan en 2011.

Il est domicilié à Epalinges, canton de Vaud, depuis 1976. Il est «imposé à la dépense», donc au bénéfice d'un forfait fiscal. Officiellement il n'exerce pas d'activité lucrative en Suisse. On ne peut savoir combien d'impôts il paie, certains disent que ce sont moins de 200'000 francs par an.

Tout le monde sait qu'Ingvar Kamprad est le fondateur d'Ikea, la fameuse entreprise de meubles créée en 1964 en Suède. Ikea comprend 298 magasins dans 25 pays, génère un chiffre d'affaires de 27,6 milliards d'euros et un bénéfice net de 3,2 milliards (en 2012). Environ 139'000 personnes travaillent pour la production et la vente. La moitié des meubles est fabriquée dans des pays en développement, 18% en Chine. En 1973, Kamprad quitte la Suède, où le fisc est beaucoup trop gourmand à son goût, ce qui

ne l'empêche toutefois pas d'être un grand patriote. En effet, les couleurs jaunes et bleues du drapeau suédois sont reprises par l'enseigne des magasins et catalogues Ikea.

Officiellement, la famille Kamprad n'est plus propriétaire du groupe. C'est un ensemble tentaculaire de fondations, holdings, sociétés, domiciliés aux Pays-Bas, Luxembourg, Liechtenstein, Curaçao, Îles Vierges et la Suisse et dont l'organigramme exact est inconnu. A la tête se trouvent deux fondations: Ikea Foundation, à but philanthropique, ainsi que Ingka Foundation. Kamprad est membre du conseil d'administration de la deuxième, dont la filiale, Ingka Holding, est basée au Pays-Bas et chapeaute les magasins du groupe à travers Ikea Group, où Kamprad est «senior adviser». Un reportage de la télévision publique suédoise, repris et adapté par *Temps Présent* et diffusé le 5 avril 2012, accuse le roi du meuble d'avoir échafaudé ces structures complexes pour échapper au maximum au fisc et d'avoir créé une fondation «secrète» au Liechtenstein, alimentée par des fonds de l'entreprise. Kamprad prétend qu'il ne dirige plus Ikea et que cette struc-

ture d'optimisation «donne la possibilité et la flexibilité d'utiliser notre capital qui a déjà été imposé sur le marché, vers de nouveaux marchés en vue d'un développement de nos affaires sans avoir à subir le joug d'une double taxation». Les journalistes lui reprochent de maintenir en réalité son pouvoir sur Ikea et de s'approprier une partie des bénéfices à travers des fondations à but non lucratif.

Kamprad est non seulement un entrepreneur talentueux, c'est également un philanthrope. A plusieurs reprises, la presse s'est fait l'écho de ses donations généreuses. Par exemple un don de 500'000 francs pour l'Ecole cantonale d'art de Lausanne en 2006, et plus récemment 3,2 millions pour Pro Senectute Vaud. En juin 2012, il donne 10 millions pour la construction de logements protégés pour des personnes âgées. Quelques mois plus tard, il met sur pied un fond doté également de 10 millions destiné aux enfants malvoyants.

Actuellement, les collectivités publiques ne connaissent qu'un maître mot: économies. Dans de nombreux domaines du secteur public des moyens manquent, des postes sont supprimés, la réalisation de projets repoussée. Mais quelques individus et entreprises amassent d'énormes quantités d'argent et ne savent pas trop qu'en faire. Les «gentils» parmi eux redonnent une partie à la collectivité, selon leurs préférences et leur bon vouloir.

Christine Dellsperger

Le prochain Forum social mondial se tiendra en mars à Tunis

Du 26 au 30 mars 2013, des milliers de personnes – citoyens, représentants de mouvements sociaux, d'ONG, d'associations et de syndicats, membres de collectifs militants, du mouvement des Indignés... – vont se retrouver à Tunis pour construire ensemble un autre monde possible, le mot d'ordre fédérateur du mouvement altermondialiste.

L'objectif du Forum social mondial est de rassembler les acteurs des sociétés civiles qui refusent la domination néolibérale, en favorisant l'apprentissage d'une nouvelle culture politique, en mutualisant les résistances, les propositions et les alternatives, et en construisant des plateformes d'actions communes.

Depuis sa première édition, tenue en janvier 2001 à Porto Alegre (Brésil), le Forum social mondial est devenu l'un des

lieux incontournables où s'élaborent, de manière ouverte, les campagnes, revendications et mobilisations des mouvements sociaux et citoyens. L'invention puis le succès du FSM, sont indissociables de l'émergence et de l'histoire du mouvement altermondialiste.

Les enjeux du FSM de Tunis

Le FSM 2013 se tiendra à cet égard dans un contexte particulier, deux ans après l'émergence d'un intense "nouveau" cycle de luttes et de mobilisations. Des révolutions tunisienne et égyptienne, au "printemps érable" au Québec, en passant par les Indignés et Occupy Wall Street, apparaissent de nouveaux acteurs, de nouvelles revendications et formes d'organisation. Ces luttes s'inscrivent dans la continuité de la dynamique altermondialiste, avec laquelle elles partagent de nombreuses revendications, notamment le refus du primat de l'économie et de la finance sur le social et l'écologie. Ce FSM sera la première opportunité de construire des

ponts entre les mobilisations de 2011 et la dynamique altermondialiste. Il s'agira, entre autres, d'irriguer le FSM de l'expérience et des expérimentations issues des révolutions tunisienne et égyptienne, puis des occupations des places publiques qui, à partir de la place Tahrir, se sont répandues un peu partout dans le monde.

Pour autant, deux ans après son démarrage, ce cycle de mobilisations a connu des fortunes diverses : défaites électorales des partis politiques progressistes en Tunisie et en Egypte, victoire des (sociaux-)libéraux en Europe et en Amérique du Nord, renforcement des partis xénophobes un peu partout en Europe, guerre en Libye, répression aveugle du soulèvement populaire en Syrie...

Ce FSM sera ainsi l'occasion d'avancer dans les discussions sur les processus révolutionnaires, sur les solidarités possibles avec les acteurs de ces luttes ainsi que sur le devenir du FSM lui-même – comme espace s'ouvrant à ces nouveaux acteurs.

Brisons le capitalisme ! *

L'espoir d'un changement radical du monde ne réside pas dans la conscientisation des masses, mais dans les révoltes quotidiennes des gens ordinaires et dans l'autodétermination de leurs activités. Pour bien comprendre, il faut d'abord se confronter à des présupposés négatifs : le capitalisme est une catastrophe, engagée dans des logiques de mort et de destructions inévitables. Ce présupposé pratique et indiscutable en amène un second : le désastre capitaliste appelle l'urgence nécessaire à s'en débarrasser, alors que toutes les méthodes anticapitalistes classiques, aussi bien « révolutionnaires » que « réformistes », apparaissent historiquement condamnées.

De même, l'après capitalisme ne peut s'imaginer en terme d'Etat. En effet, l'Etat ne fonctionne que comme un nœud dans le tissu des relations sociales capitalistes ; il n'est pas une entité à part dont le contrôle permettrait de changer radicalement les rapports sociaux. Cette notion met en cause toutes les stratégies visant à accéder au pouvoir ou à prendre le pouvoir. Il faut contester la démarche de faire vivre des partis dans le but de prendre le pouvoir d'Etat. Car, dans une telle perspective, les partis dissolvent les aspirations émancipatrices, en leur sein et autour d'eux. A la tête d'un Etat, ils s'avèrent inévitablement répressifs et sourds aux aspirations des gens.

Dans cette optique, l'espoir d'un changement radical du monde ne réside pas dans la conscientisation des masses, mais dans les révoltes quotidiennes des gens ordinaires et dans l'autodétermination de leurs activités.

Il s'agit de mettre en évidence l'actualité, ici et maintenant, de penser et d'agir pour faire advenir un autre monde. Le système capitaliste est au bord de l'explosion, fissuré de toute part. C'est dans ces brèches qu'il faut construire cet autre possible. Dans la logique capitaliste, nous sommes des forces inadaptées et négatives à la recherche d'activités nécessaires, désirables et autodéterminées.

Ce renversement de l'angle de l'analyse est essentiel et stimulant : « Nous sommes la crise et nous en sommes fiers. Nous ne voulons pas nous conformer aux exigences du capital. Nous voulons briser toutes ses barrières et ses frontières, et, qui plus est, nous

avons les moyens de créer un monde différent. »

Protester ne suffit pas : il faut rompre

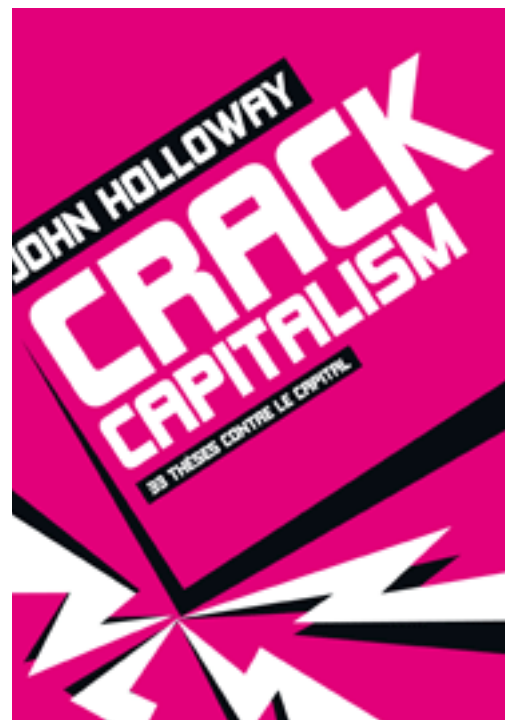
Si tout ce que nous faisons consiste à s'opposer à ce que font les puissants, alors nous ne faisons que suivre leurs pas. Rompre signifie que nous faisons davantage que cela, que nous prenons l'initiative et que nous fixons l'ordre du jour. Et il y a urgence. Nous en avons assez de vivre dans un monde d'exploitation, de violence et de famine et nous en avons assez de créer un tel monde. Le concept est lâché et il est central. S'il est si difficile à combattre, c'est que le capitalisme est un système de relations sociales duquel nous tirons notre subsistance. Et ce sont nos actions qui le créent, jour après jour. Nous comprenons que cet aspect rend le système quasiment indestructible mais également correspond à sa plus grande faiblesse. Si nous arrêtons de le créer, alors le capitalisme peut disparaître. La clé de notre émancipation, la clé pour devenir pleinement humain est simple : refuser, désobéir. *Soyez résolu à ne plus servir, et vous voilà libres* (La Boétie).

Bien. Mais si nous ne consacrons pas nos vies au travail qui crée le capital, nous sommes confrontés à la pauvreté, et même à la misère, et souvent à la répression physique. Est-il plus facile d'imaginer la fin du monde que la fin du capitalisme ?

Pour répondre à cette question, examinons la proposition de John Holloway : nous devons utiliser la méthode de la brèche. Nous devons agir en examinant les fissures, les défauts, les faiblesses et les contradictions du système. Cette méthode est dialectique, une dialectique négative, une dialectique de l'inadaptation. Il s'agit de tenir compte des révoltes de chacun. Ainsi, le changement social serait plutôt le résultat de la transformation à peine visible de l'activité quotidienne de millions de personnes. Notre tâche consiste à apprendre le nouveau langage de la lutte et, tout en apprenant, à participer à sa formation.

Dire non ne suffit pas, il faut ensuite créer

Si on dit : « nous ne fabriquerons plus



* Analyse librement inspirée et extraite du livre de John Holloway, « Crack capitalism », 33 thèses contre le capital, traduit de l'anglais par José Chatroussat, éditions Libertalia, 2012

vos voitures, nous ne ferons plus vos comptes», la vérité des relations de pouvoir est dévoilée ; les puissants dépendent des sans-pouvoir. Mais la force réelle du « ne servez plus » surgit lorsque nous faisons quelque chose d'autre à la place. Les travailleurs disent « non » et ils s'emparent de l'usine. Ils déclarent qu'ils n'ont pas besoin d'un patron et commencent à exiger un monde sans patrons. La dignité est le déploiement du pouvoir du non. Le fait d'assumer la responsabilité de nos propres vies est en soi une rupture avec la logique de la domination. Cependant, la dignité, le mouvement de négation et de création, de prise de contrôle de nos propres vies n'est pas une chose simple. C'est un chemin parcouru de désillusions, de manifestations expérimentales et contradictoires.

« Non, dans cet espace, à cet instant, nous n'allons pas faire ce que la société capitaliste attend de nous. Nous allons faire tout ce que nous considérons comme nécessaire et désirable. » Nous tenons l'instant et l'espace dans nos mains pour en faire un lieu d'autodétermination, de refus de laisser l'argent (ou toute autre force aliénante) déterminer ce que nous faisons.

Les enseignants combattent une restructuration néolibérale de l'éducation que le gouvernement cherche à leur imposer. Quand le gouvernement rejette leurs propositions, ils rédigent leur propre projet alternatif pour améliorer le système éducatif. La fermeture d'une usine est annoncée

et les travailleurs s'apprêtent à négocier les conditions des licenciements. Quand ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent, ils décident d'occuper l'usine et de la faire fonctionner en coopérative. Ils revendiquent ensuite un monde sans patrons. Des étudiants protestent contre l'introduction de droits d'inscription et devant l'absence de réponse, ils installent leurs bureaux et leurs chaises dans la rue et commencent à mettre en pratique un enseignement de type diffèrent. Dans chacun de ces cas, les brèches, les espaces et les laps de temps au sein desquels nous rejetons une autorité extérieure et nous affirmons que «ici et maintenant nous dirigeons» sont des dépassements de luttes initialement plus limitées. La logique des revendications ouvre la voie à la simple affirmation de notre propre façon de diriger.

Dans les pays pauvres, les gens s'auto-organisent solidairement en dehors du capitalisme

Les systèmes étatiques d'indemnités de chômage et d'assistance publique (quand ils existent) sont conçus pour étendre la discipline sur les personnes employées à celles qui sont sans emploi, pour être certain que les chômeurs fonctionnent réellement comme une armée de réserve industrielle. Mais la plupart des chômeurs de ce monde se retrouvent exclus de ces systèmes. Ils doivent trouver une façon de survivre sur la base d'une combinaison d'emplois occasionnels, de petits commerces ou de petits services rendus; ils doivent trouver une façon de développer des formes de solidarité entre membres d'une famille, entre amis ou voisins. Le pouvoir de l'argent et de la marchandise reste énorme dans de tels cas, cependant les formes de solidarité sociale génèrent des façons de vivre et de s'organiser qui vont à l'encontre de la logique capitaliste. Si une grande partie de la population mondiale survit avec moins d'un dollar par jour, c'est habituellement parce que ces personnes ont élaboré des formes de solidarité mutuelle et de soutien qui, en général, n'existent pas dans les parties plus avancées du monde. Dans de nombreuses régions du monde, l'emploi capitaliste est hors de propos et l'Etat capitaliste n'existe même pas pour les tâches de base qui lui sont normalement attribuées. Il y a une exclusion du courant dominant qui est renversé lorsque ceux qui sont exclus déclarent qu'ils ne veulent pas être inclus, qu'ils préfèrent suivre leur propre voie.

Actuellement, avec l'explosion de la précarité tout près de nous en Europe, des populations doivent s'organiser en dehors du capitalisme, c'est une réalité.

Organiser des « communs »

Un type d'activité lié à une brèche est parfois envisagé en terme de « communs ». Depuis ses origines, le capitalisme a été un mouvement de clôture, un mouvement pour transformer ce dont on jouit en commun en une propriété privée. L'exemple le plus évident concernant les débuts du capitalisme est la clôture de la terre, mais n'importe quelle forme de propriété privée implique une clôture, une appropriation. La lutte anticapitaliste consiste à défendre et à étendre ce qui est considéré comme bien commun. Dyer-Witheford suggère qu'il est nécessaire de distinguer trois types de communs en dehors de la terre: «Aujourd'hui les communs désignent également la possibilité d'une propriété collective plutôt que privée dans d'autres domaines: des communs écologiques (l'eau, l'atmosphère, les zones de pêche et de forêts); des communs sociaux (les fonds publics pour l'aide sociale, la santé, l'éducation et ainsi de suite); des communs en réseaux (pour l'accès aux moyens de communication).» Les communs peuvent être considérés comme la forme embryonnaire d'une nouvelle société: «Si la forme cellulaire du capitalisme est la marchandise, le commun est la forme de la société au-delà du capital.» Ces domaines communs, dans la mesure où s'exerce un véritable contrôle social et pas seulement une propriété étatique, peuvent être consi-

dérés comme autant de brèches dans la domination du capital.

La notion de brèche temporelle

Selon Hakim Bey, nous ne pouvons attendre une future révolution. L'idée même d'une future révolution est devenue l'ennemi de l'émancipation. Nous pouvons créer dès maintenant «des enclaves libres» ou «des zones autonomes temporaires», «des mouvements de soulèvement». Ces mouvements sont temporaires et ne cherchent même pas à être permanents. La nécessité de se débarrasser du capitalisme, le besoin d'une transformation radicale et durable de la société est plus urgente que jamais, mais la seule voie pour y parvenir est la reconnaissance, la création, l'extension et la multiplication ici et là de toutes sortes de brèches dans la structure de la domination.

Les brèches sont des explorations-crétions d'un monde qui n'existe pas encore. Cela exclut évidemment une prédétermination du contenu des brèches, puisque toute la question réside dans le fait que ce sont les gens impliqués qui déterminent les contenus. Les descriptions détaillées des utopies peuvent être stimulantes, mais si elles sont prises au sérieux comme des modèles pour indiquer comment la société devrait être organisée, elles deviennent immédiatement oppressives.

Rémy Gyger

Fin de l'Occident, naissance du monde

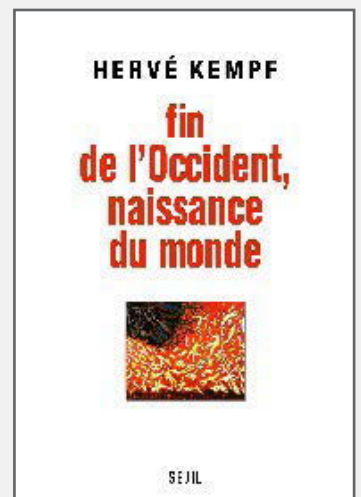
Présentation du dernier livre publié par Hervé Kempf

Cessons de nous raconter des histoires sur « la crise » !

Et regardons de face le cœur du problème qui se pose à la société humaine en ce début du XXIe siècle : les contraintes écologiques interdisent que le niveau de vie occidental se généralise à l'échelle du monde. Il devra donc baisser pour que chacun ait sa juste part. Autrement dit, l'appauvrissement matériel de l'Occident est inéluctable.

Comment allons-nous vivre cette mutation : en changeant nos sociétés pour nous adapter au mieux à ce nouveau monde, ou en nous oppo-

sant au sens de l'histoire, au prix d'un déchaînement de la violence ? Déjà en cours de traduction dans plusieurs langues, ce récit phosphorescent d'idées originales prend comme fil conducteur les tribulations de l'humanité depuis son apparition sur terre. Captivant et à rebours du discours dominant, il nous invite à une dérangeante lucidité. Mais ce livre est également habité par un optimisme communicatif : oui, un nouveau monde est possible.



Nouveau pas vers l'introduction d'une taxe sur les transactions financières en Europe

Le réseau européen ATTAC se réjouit de la décision prise le 22 janvier par le conseil européen des affaires économiques (ECOFIN), à savoir d'approuver la taxe sur les transactions financières dans le cadre d'une coopération renforcée entre 11 Etats de l'Union européenne. En tant que promoteur initial de cette taxe, le mouvement ATTAC salue cette décision comme une victoire au bout de plus de dix années de lutte.

Il y a presque quinze ans ATTAC a commencé à réclamer la mise en œuvre d'une taxe de ce type à l'échelle mondiale, dont l'objectif principal ne serait pas de faire rentrer des sommes considérables mais de juguler la spéculation financière.

ATTAC tient à rappeler que cette mesure a une portée hautement symbolique: il s'agit de prouver que des alternatives sont possibles en proposant une mesure qui, à l'époque, était décriée comme impossible à mettre en œuvre. En ces temps de crise et de politiques d'austérité qui nous sont présentées comme inéluctables alors que leur absurdité a été maintes fois démontrée, cette décision nous permet de voir que rien n'est



joué, qu'il nous faut continuer à combattre les mesures d'austérité et à développer nos alternatives. Si les citoyens se mobilisent avec assez de détermination, nous pouvons faire que l'impossible soit possible.

La lutte pour cette taxe n'est pas finie

Mais le combat d'ATTAC pour cette taxe est loin d'être gagné. Ainsi rien n'est décidé quant aux mécanismes d'application et aux transactions ciblées: les négociations sur ces points vont seulement commencer mais l'intention d'appliquer une taxe de 0,1% sur les transactions en bourse est encourageante. De même que celle de viser tous les acteurs financiers, y compris les fonds spéculatifs. Mais il reste des failles

importantes: la taxe sur les produits dérivés est très basse (0,01%), ce qui réduit sa capacité à contrôler la spéculation, et elle ne s'applique pas aux transactions en devises, c'est-à-dire un marché spéculatif extrêmement volatil qui brasse quelque 4 billions de dollars par jour. ATTAC est bien décidée à poursuivre la lutte sur ces points.

D'autres victoires sont nécessaires

ATTAC reconnaît que tous les problèmes ne trouvent pas une solution grâce à cette taxe. Il faut d'autres mesures pour rééquilibrer et redéfinir les transferts entre zones économiques en Europe et pour sortir de la crise politique, sociale et économique où se trouve actuellement l'Europe.

Comme elle l'a fait pour la TTF, ATTAC continue à lutter pour des alternatives réalistes aux politiques actuelles, ceci avec d'autres mouvements sociaux partout en Europe. Nous le voyons dans le processus de l'ALTERSUMMIT et la réunion prévue en juin 2013 à Athènes, berceau de la crise des dettes souveraines dans l'UE, mais aussi, depuis bien plus longtemps, berceau de la démocratie.

Communiqué des Attac d'Europe

SIGNEZ L'INITIATIVE POPULAIRE FÉDÉRALE

Stop à la spéculation sur les biens alimentaires

La spéculation sur les biens alimentaires est la forme la plus répugnante de la recherche du profit. Avec leurs paris, les acteurs financiers poussent les prix des biens alimentaires vers le haut et partagent ainsi la responsabilité de la faim dans le monde. Quelques-uns s'enrichissent aux dépens de milliards. La Suisse s'immisce dans ce commerce en tant que siège de nombreux commerçants de matières premières et d'acteurs de la finance. La lutte commence donc ici et c'est pour cela qu'attac a choisi de soutenir cette initiative.

Selon un récent rapport de l'ONG Oxfam, 65% des marchés agricoles et alimentaires relève des spéculateurs financiers alors que les producteurs et les commerçants physiques en constituent seulement 35%.

Au niveau mondial, chaque kilo de maïs est échangé 24 fois avant d'arriver chez le consommateur final; pour le blé, le rapport se monte même à 46 si on en croit les déclarations de Sarkozy cité par Le Monde du 13.9.2012.

La spéculation participe à l'augmentation de la volatilité et de la hausse tendancielle des prix des denrées avec les conséquences dramatiques que l'on connaît pour les populations les plus vulnérables. Lors de la crise alimentaire de 2010, les prix ont brutalement augmenté de 30%, plongeant au moins 40 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté absolue.

Il est évident que la spéculation n'est pas seule responsable de la faim dans le monde: l'accaparement des terres et les expropriations de paysans, la production d'agrocarburants au détriment des



cultures vivrières, la dette extérieure et les politiques d'austérité qui sont imposées aux peuples, tout cela fait partie d'un même système dont profitent les secteurs financiers et les multinationales.

En 2012, suite à la pression populaire, plusieurs banques allemandes, dont la Deutsche Bank et la Commerzbank, ont dû annoncer qu'elles renonçaient à lancer de nouveaux produits boursiers sur les produits agricoles de base. Il est temps d'exercer la même pression sur les banques suisses et les autres investisseurs institutionnels, dont les caisses de pension !

Signez la feuille de signature encartée dans ce numéro d'Angles d'Attac !